



**Avis d'appel public à la concurrence
Marché A Procédure Adaptée : Travaux**

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Commune d'ECOLE VALENTIN

Correspondant :

M. le Maire de la Commune d'École Valentin,
3 Rue des Grandes Vignes,
25 480 ECOLE VALENTIN,
Tél : 03-81-53-70-56,
Fax : 03-81-50-80-52,
Courriel : mairie@ecole-valentin.fr

Objet du marché : Fourniture, installation et extension d'un système de vidéo protection sur le territoire communal.

Prestations divisées en lots : Non

Durée du marché ou délai d'exécution : 3 mois.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Type de ressources : budget de la commune ;
Virement administratif à 30 jours.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Attribution à une entreprise seule ou à un groupement d'entreprises. Une entreprise ne peut être mandataire de plus d'un groupement.

Critères de jugement des candidatures :

- Garanties professionnelles et financières ;
- Références et qualifications professionnelles.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

La liste figure au règlement de la consultation.

Critères d'attribution :

Offre la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations : 50 %
- Valeur technique : 50 %

Type de procédure : Marché à procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : Vendredi 05 juillet 2019 à 17h00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Retrait du Dossier de Consultation des Entreprises : Le dossier de consultation des entreprises peut être téléchargé sur : <https://www.marches-securises.fr>

Aucune demande d'envoi du dossier sur support papier n'est autorisée.

Conditions de remise des offres ou des candidatures : se référer au règlement de la consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07 juin 2019

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande par le biais de la plateforme de dématérialisation des marchés : <http://www.marches-securises.fr>

Une réponse sera alors adressée, électroniquement, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Besançon 30, Rue Charles Nodier, 25 044 Besançon Cedex 3, Tél. : 03-81-82-60-00, Télécopieur : 03-81-82-60-01.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Besançon 30, Rue Charles Nodier, 25 044 Besançon Cedex 3
Tél. : 03-81-82-60-00, Télécopieur : 03-81-82-60-01.